



Appel à Candidature pour des Bourses d'Etudes aux Universités Grecques pour l'année universitaire 2007-2008

La Direction Générale de la Coopération Internationale au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie informe que la Fondation Nationale pour l'Octroi des Bourses de la République Hellénique (I.K.Y) a décidé d'octroyer jusqu'à 15 bourses d'études aux étudiants étrangers désirant poursuivre des études supérieures dans des universités grecques pour l'année universitaire 2007-2008.

Le candidat doit être titulaire d'un diplôme de maîtrise en études humaines et sociales, ne pas dépasser 35 ans, avoir une connaissance de base de la langue grecque et une bonne connaissance de l'anglais, le français ou l'espagnol.

La bourse couvre les frais d'études. Elle comprend aussi un montant de 600 euros pour couvrir les frais initiaux, une indemnité mensuelle de 500 euros pour les frais de séjour et une assurance maladie.

Le dossier de candidature doit comprendre :

1. le formulaire de demande de bourse (disponible auprès des universités)
2. un CV
3. un certificat de naissance
4. un certificat médical auprès d'un hôpital public
5. une copie du diplôme et des relevés des notes
6. une proposition des recherches concernant les études de mastère
7. un certificat officiel prouvant la connaissance du candidat de la langue grecque, l'anglais, le français ou l'espagnol
8. 2 lettres de recommandations
9. une copie du passeport.

Les documents 3, 4, 5, 7 et 9 doivent être validés par l'Ambassade de Grèce en Tunisie.

Les dossiers de candidature doivent être adressés à la Direction Générale de la Coopération Internationale sous couvert des établissements universitaires dont relèvent les candidats avant le **15 mai 2007**.